

# PARCOURS DE FORMATION



**DES TUTEURS ET DES VOLONTAIRES  
EN SERVICE CIVIQUE LOIRET**

Le Service Civique est une opportunité d'**engagement** pour les **jeunes** de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), au service de l'**intérêt général**. Ce dispositif repose sur une conviction forte : **chaque jeune peut trouver sa place dans la société** en contribuant activement à des causes qui ont du sens, tout en développant des compétences utiles à son avenir personnel et professionnel.

Pour que cette expérience soit pleinement **formatrice et enrichissante**, elle s'accompagne d'un cadre **structurant et bienveillant**. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les **formations obligatoires** proposées tout au long du parcours de Service Civique, tant pour les volontaires que pour les tuteurs qui les accompagnent au quotidien.

Les formations civiques et citoyennes (FCC) permettent aux volontaires de nourrir leur réflexion sur les **valeurs républicaines**, de mieux comprendre les **grands enjeux de société**, et de se sentir pleinement acteurs de leur engagement. La formation PSC (**Premiers Secours Citoyen**), quant à elle, leur apporte des gestes essentiels de **premiers secours**, contribuant à renforcer leur sens des **responsabilités** et leur capacité à agir.

En parallèle, la formation des tuteurs est un levier indispensable pour garantir un **accompagnement de qualité**. Elle vise à outiller celles et ceux qui ont la mission essentielle d'**encadrer, de guider et de soutenir** les volontaires tout au long de leur mission.

Vous trouverez dans ce livret, un rappel des formations de tuteurs et des volontaires, proposées dans le Loiret, leur programmation ainsi que les modalités d'inscription. Une actualisation des programmes est réalisée chaque semestre.

## FORMATION DES TUTEURS

Page 3 : Principes ;  
Page 4 : Modalités d'inscription ;  
Page 5 : Programmation des formations.

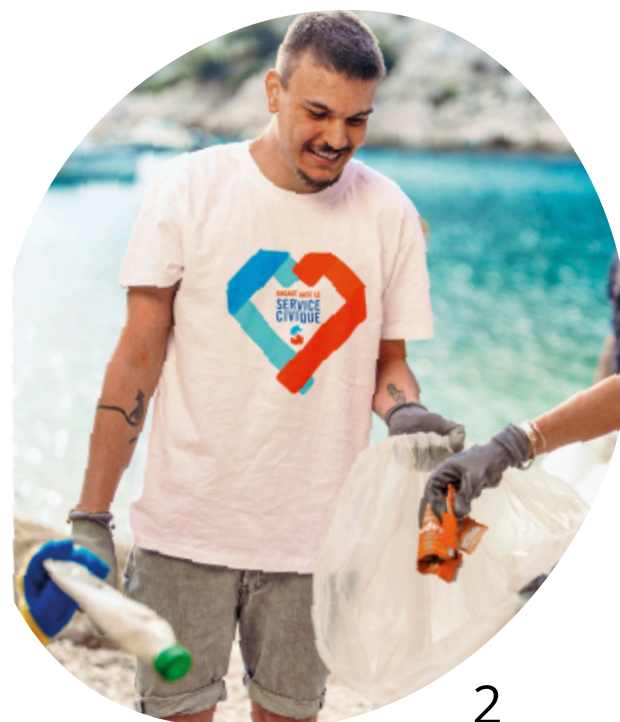
## FORMATION DES VOLONTAIRES

### FORMATION THÉORIQUE: LA FCC

Page 6 : Objectifs et infos pratiques ;  
Page 7 : Contenus ;  
Page 8 : Programmation des formations.

### FORMATION PRATIQUE: PSC

Page 9 : Principes et modalités d'inscription ;  
Page 10-11 : Liste des organismes de formation agréés.



## FORMATION DES TUTEURS

Un parcours de formation proposé tout au long de l'année

.....> **RAPPEL : 1,5 JOUR DE FORMATION OBLIGATOIRE.**

Pour les nouveaux tuteurs : atelier d'une journée

.....> « Découvrir son rôle de tuteur ».

Pour les tuteurs expérimentés ou ayant suivi l'atelier découverte

.....> Ateliers d'accompagnement et d'échanges de pratiques  
sur une demi-journée.

### PAR QUI ?

LE GROUPEMENT SOLIDAIRE QUI COMPREND :

- .....> Unis-Cité
- .....> La Ligue de l'enseignement pour le Loiret

### DES INFOS SUR LE SERVICE CIVIQUE ?

CONTACTEZ-NOUS !

- .....> [js-service-civique@ac-orleans-tours.fr](mailto:js-service-civique@ac-orleans-tours.fr)
- .....> 02 38 47 72 22



## FORMATION DES TUTEURS

### Comment s'inscrire ?

(Minimum 8 jours avant le début de la formation)

- 1** Sur la plateforme : <http://www.tuteurs-service-civique.fr>
- 2** Créer un compte sur le site au nom de la personne concernée avec les informations suivantes : nom, prénom, adresse e-mail, sa structure agréée et le numéro d'agrément de service civique. *Si la structure n'est pas encore agréée, il est possible de s'inscrire sans numéro d'agrément.*
- 3** La confirmation d'inscription et la convocation sont transmises directement par la plateforme.
- 4** Si vous rencontrez un problème, vous pouvez nous contacter par mail : [js-service-civique@ac-orleans-tours.fr](mailto:js-service-civique@ac-orleans-tours.fr)
- 5** Après la formation, vous pourrez télécharger l'attestation de formation, récupérer les contenus pédagogiques et évaluer la formation. Pour se faire, rendez-vous dans l'onglet « mes formations » sur la plateforme.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- La formation est gratuite
- Les frais pédagogiques sont financés par l'Agence du Service Civique.
- Les frais de déplacement et de repas sont à la charge du stagiaire.

## DES INFOS SUR LE SERVICE CIVIQUE ?

- Il est possible de déjeuner au restaurant administratif de la Cité Coligny pour les formations se déroulant à Orléans.
- Le repas coûte environ 10 euros (paiement en chèque, espèces ou CB).

## FORMATION DES TUTEURS

### Programme de formation de Février 2026 à Juin 2026

Thématique	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Découvrir son rôle de tuteur 9H-17H		12 et 31 Mars Orléans			1er juin Orléans
Accompagner des volontaires au quotidien : 9H30-12H30		18 Mars Orléans	29 Avril Orléans		
Préparer l'après-service des volontaires : 13H30-17H30		18 Mars Orléans			
Recruter des volontaires 9H30-12H30				19 Mai Visio	18 Juin Visio
Rencontrer des acteurs du service civique	12 Fev. Visio			19 Mai Visio	

#### Orléans - Cité Administrative Coligny :

- Salles situées au-dessus du restaurant administratif « Agraco » (Bâtiment H) **ou**
- DRAJES Centre-Val de Loire (Bâtiment M1), 131 rue du faubourg Banner, 45000 Orléans.

**Ondreville-sur-Essonne** : Moulin de Châtillon 24 bis rue du Marais de Châtillon.

## FORMATION DES VOLONTAIRES

### Formation théorique : la Formation Civique et Citoyenne (FCC)

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une Formation Civique et Citoyenne.

## Objectifs pédagogiques

- 1 Permettre aux jeunes de mieux appréhender leur rôle et leurs missions dans les structures d'accueil.
- 2 Permettre de réfléchir sur leur propre engagement et les formes d'engagement dans la société. Les sensibiliser aux valeurs civiques et à la citoyenneté.
- 3 Donner la possibilité de rencontrer d'autres jeunes volontaires, d'échanger, de partager leurs expériences.

**IMPORTANT :** Inscrivez votre volontaire à cette formation dans les **3 PREMIERS mois** de sa mission. En cas d'absence du volontaire à la formation, prévenez l'organisme de formation au minimum 7 jours avant, sinon la formation sera due (sauf cas de force majeure – Maladie, accident...).

## INFORMATIONS PRATIQUES

- ➔ Durée : 2 jours
- ➔ Effectif : Limité à 18 volontaires
- ➔ Coût de la formation théorique : 120€ pour les deux jours (100€ pour les frais pédagogiques + 20€ pour les frais de repas et d'accueil).

**Les frais de repas** sont à la charge de la structure d'accueil du volontaire.

**Les frais pédagogiques** sont financés par l'Agence du Service Civique : une somme de 100 € par volontaire, est versée une seule fois sur le compte bancaire de la structure agréée, 2 mois après le début du contrat.

Le coût de la formation doit être réglé à l'organisme de formation par la **structure d'accueil au moment de l'inscription**. Pour les paiements via Chorus (administration, établissements publics), **le préciser sur le formulaire d'inscription**. Clôture des inscriptions **7 jours avant la formation**. Une confirmation de l'inscription est alors envoyée par mail au tuteur et au volontaire.

# FORMATION DES VOLONTAIRES

## Contenus de formation

Sept modules de formation thématique sont proposés. Chaque module aborde les droits et devoirs des volontaires en service civique, la notion d'engagement et des contenus liés à la thématique, de façon participative, à travers des échanges, des débats, des grands jeux avec tous les volontaires inscrits à la FCC.

Thématique	Formation	Objectifs / Contenus
L'union Européenne	UNIS CITE	Distinguer L'Europe et l'Union Européenne / Comprendre les valeurs / Identifier les enjeux clés / Identifier l'influence de l'Union Européenne dans ma vie quotidienne.
Concevoir et animer des projets écocitoyens et découvrir la permaculture	RESPIRE	Permettre une initiation au concept de Permaculture, définir l'écocitoyenneté et élaborer des projets sur ces thèmes. Mieux comprendre la notion de Permaculture (l'histoire, les 3 piliers éthique, les 12 principes et le design) et d'écocitoyenneté (définition co-construite, lien avec la citoyenneté et la laïcité). Expérimenter des démarches permettant de mettre en œuvre des projets qui visent à sensibiliser à l'une ou ces 2 notions.
Internet et réseaux sociaux, on en fait quoi ?	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Échanger sur les risques et aspects positifs des réseaux sociaux, questionner ses pratiques personnelles sur l'usage du numérique / Comprendre le fonctionnement des algorithmes sur internet et les réseaux sociaux.
Les gestion non violente des conflits au service du vivre ensemble	RESPIRE	Initier aux outils de la gestion non violente des conflits et de la CNV et permettre leur utilisation dans l'accompagnement des publics. Définir la notion de "violences", comprendre certains phénomènes qui sont favorables au "glissement vers", découvrir la Communication Non Violente, son histoire, sa définition et 3 de ses outils ainsi qu'une démarche de médiation. Expérimenter l'utilisation de ses outils par la réalisation de projets qui visent à les transmettre ou les utiliser et/ ou par la participation à un théâtre forum.
Lutte contres les discriminations	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Définir les stéréotypes, préjugés et discriminations, comprendre leurs conséquences / découvrir des moyens de lutte contre les discriminations / Comprendre les mécanismes qui mènent aux discriminations pour mieux lutter contre / Engager une réflexion sur ses propres préjugés et stéréotypes.

## FORMATION DES VOLONTAIRES

### Programme de formation de Février 2026 à Juin 2026

Thématique	Organisme de formation	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L'Union Européenne	Unis-Cité		26-27 mars Orléans			2-3 juin Orléans
Concevoir et animer des projets écocitoyens et découvrir la permaculture	Respire			9-10 avril Orléans		
Internet et réseaux sociaux on en fait quoi ?	Ligue de l'enseignement				28-29 mai Orléans	
Tous différents, comme tout le monde ! (Focus sur le handicap)	Unis-Cité	26-27 février Orléans		2-3 Avril Orléans	21-22 mai Orléans	25-26 juin Orléans
Ma citoyenneté dans la démocratie	Ligue de l'enseignement		5-6 mars Orléans			11-12 juin Orléans
Les gestion non violente des conflits au service du vivre ensemble	Respire	12-13 février Orléans	12-13 mars Chalette sur Loing			
Lutte contres les discriminations	Ligue de l'enseignement		9-10 avril Ondreville sur Essone			

### Organismes de formation et liens d'inscription

RESPIRE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	UNIS-CITÉ
27 Rue André Boulle 41000 Blois Céline Ricou 06 62 00 98 95 <a href="mailto:service.civique@associationrespire.fr">service.civique@associationrespire.fr</a>	371 Rue d'Alsace 45160 Olivet Domitille Thiebot 07 57 40 99 63 <a href="mailto:engagement@laligue45.fr">engagement@laligue45.fr</a>	56 Rue de la Gare 45000 Orléans Auriane Jamrog 07 62 37 77 11 <a href="mailto:ajamrog@uniscite.fr">ajamrog@uniscite.fr</a>
.....> <b>S'inscrire</b>	.....> <b>S'inscrire</b>	.....> <b>S'inscrire</b>

## FORMATION DES VOLONTAIRES

### Formation Pratique : Premiers Secours Citoyen (PSC)

**IMPORTANT** Inscrivez votre volontaire à cette formation dans les 3 PREMIERS mois de sa mission.

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation théorique et pratique, le PSC est l'un des deux volets de cette formation.

Chaque structure inscrit son volontaire auprès de l'organisme de formation agréé de son choix. Vous trouverez ici et sur le site de la Préfecture du Loiret, la liste des associations de Secourisme qui sont agréées pour délivrer la formation aux premiers secours. *Renseignement et inscription des volontaires directement auprès de l'organisme de formation choisi.*

*Si le volontaire a déjà le PSC, il n'est pas obligé de le repasser. Cependant, un recyclage des connaissances est toujours intéressant.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

- ➔ Durée : 1 jour
- ➔ Effectif : Limité à 10 volontaires
- ➔ La formation est facturée à la structure d'accueil du volontaire par l'organisme de formation. Cette dépense sera remboursée par l'ASP à hauteur de 60 euros sur le compte bancaire de la structure agréée, dès lors que vous aurez attesté dans ELISA la réalisation effective de la formation PSC.

#### Recommandations :

Les volontaires en Service Civique sont intégrés aux sessions programmées pour tout public. Le nombre de places par session étant limité à 10, il est impératif de veiller à la participation effective des jeunes quand ils sont inscrits, et de prévenir l'organisme de formation en cas d'annulation. À défaut d'annulation, le montant de l'inscription (60 €) peut vous être facturé.

## FORMATION DES VOLONTAIRES

### PSC : Liste des organismes de formations agréés

Associations agréés pour la formation aux premiers secours	Site Internet	Adresse mail	Adresse postale
Comité Départemental de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme du Loiret (FFSS 45) M. Stéphane VOISIN : Président 02.38.43.12.73	<a href="https://www.ffss.fr/">https://www.ffss.fr/</a>	<a href="https://secourisme45.com/">https://secourisme45.com/</a>	331 Rue d'Alsace 45160 Olivet
Société Nationale de Sauvetage en Mer (S.N.S.M.). Centre de Formation et d'Intervention d'Orléans M. Marc GOUEFFON : Directeur 02 38 45 67 73	<a href="https://cfi-orleans.snsn.org/">https://cfi-orleans.snsn.org/</a>	<a href="mailto:directeur.cfi-orleans@snsn.org">directeur.cfi-orleans@snsn.org</a>	221 bis route de Saint Mesmin 45450 Saint-pryvé-Saint-Mesmin
Délégation territoriale du Loiret de la Croix-Rouge Française Mme Laure-Marie SOKENG MINIERE : Présidente 02 38 53 30 76	<a href="https://loiret.croix-rouge.fr/">https://loiret.croix-rouge.fr/</a>	Formulaire de contact sur le site internet	69 bis rue des Anguignis 45650 Saint-Jean-le-Blanc
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loiret (UDSP 45) Monsieur Michel GOUGOU 02 38 52 35 23	<a href="https://www.udsp45.fr/">https://www.udsp45.fr/</a>	<a href="mailto:udspl@sdis45.fr">udspl@sdis45.fr</a>	250 rue Henry Deschamps 45240 Marcilly-en-Villette
Comité Départemental du Loiret des Secouristes Français Croix Blanche M. Jean-Pierre SIMOND : Président 02 38 73 31 75	<a href="http://croixblanche45.chez-alice.fr/">http://croixblanche45.chez-alice.fr/</a>	Formulaire de contact sur le site internet	262 rue de la Chenille 45770 Saran

## FORMATION DES VOLONTAIRES

### PSC : Liste des organismes de formations agréés

Associations agréés pour la formation aux premiers secours	Site Internet	Adresse mail	Adresse postale
Union Général Sportive de l'Enseignement Libre 45 (UGSEL 45) M. Cédric BEAUFILS : Président 02 38 24 28 28	<a href="http://ugsel45.blogspot.com/">http://ugsel45.blogspot.com/</a>	<a href="mailto:ugsel45@gmail.com">ugsel45@gmail.com</a>	Maison Saint-Vincent 51 boulevard Aristide Briand - BP 51129 45001 Orléans Cedex 1
Comité départemental de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique du Loiret (UFOLEP 45) M. Arnaud JEAN : Président 02 38 54 42 49	<a href="http://www.cd.ufolep.org/loiret/">http://www.cd.ufolep.org/loiret/</a>	<a href="mailto:ufolep45@orange.fr">ufolep45@orange.fr</a>	371 rue d'Alsace 45160 Olivet
Délégation Départementale du Loiret de la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers (FFSFP 45) M. Jacques LEVEFAUDES : délégué du Loiret : 06 20 69 29 71	<a href="https://ffsfp.fr/index.php/ffsfp/delegations/14-departement-45">https://ffsfp.fr/index.php/ffsfp/delegations/14-departement-45</a>	<a href="mailto:dd45@ffsfp.fr">dd45@ffsfp.fr</a>	171 rue de Latigny 45430 Mardié
Association de Protection Civile du Loiret (APC 45) M. Alexandre BAUBY : Président 02 38 63 07 18	<a href="https://www.protectioncivile45.org/">https://www.protectioncivile45.org/</a>	<a href="mailto:contact@protectioncivile45.org">contact@protectioncivile45.org</a>	149 rue des Bruyères 45590 Saint-Cyr-en-Val
Association de Secouristes et Sauveteurs de la Poste et Orange de la Région Centre (UNASS Centre) M. Cyril PERIGAULT 06 88 06 26 06	<a href="https://www.unass.fr/">https://www.unass.fr/</a>	Formulaire de contact sur le site internet	31 rue du Nan 45410 Ruan